ANNEXE XIII

Informations relatives à l'établissements	
Dénomination complète de l'agence :	
Forme juridique :	
Ninea	
Adresse du siège social	
Dénomination du ou de(s) laboratoire (s) représenté (s) :	

Informations sur le demandeur (gérant)	
Prénom	
Nom	
E-mail	
Numéro téléphone	
Profession	

Informations relatives au pharmacien responsable	
Prénom	
Nom	
E-mail	
Numéro de téléphone	

Date d'application	**02/10/2026**
Date d'expiration	**02/10/2031**

DOCUMENTS À ANNEXER (1 EXEMPLAIRE) :

1. **Dossiers relatifs à l'Agence**
 - Un formulaire de demande renseigné par le pharmacien responsable ;
 - Un contrat de bail ou titre ou de propriété du siège social de l'établissement ;
 - Une copie des statuts de l'établissement précisant l'activité ou les activités faisant l'objet de la demande ;
 - Une copie du registre de commerce ;
 - Une copie de la lettre de mandatement du ou (des) laboratoire (s) représenté (s) ;
 - Une quittance de paiement.
2. **Dossiers relatifs au pharmacien responsable de l'Agence**
 - Un extrait de naissance datant de moins de trois (3) mois ;
 - Un casier judiciaire du pharmacien datant de moins de trois (3) mois ;
 - Une copie légalisée du certificat de nationalité sénégalaise ou une pièce attestant que le pharmacien est ressortissant de l'espace UEMOA ;
 - Une copie légalisée du diplôme d'Etat de Docteur en pharmacie ou d'un diplôme admis comme équivalent ;
 - Un curriculum vitae du pharmacien ;
 - Une copie du contrat de travail visé par l'inspection du travail ;
 - Une attestation d'inscription à l'ordre des pharmaciens du Sénégal en qualité de pharmacien responsable.
3. **Dossiers relatifs au gérant de l'établissement** :

- Une copie légalisée de la carte nationale d'identité en cours de validité ;
- Une copie du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- Une copie conforme du certificat de nationalité ;
- Un curriculum vitae daté et signé ;
- Une copie légalisée du diplôme d'Etat de Docteur en pharmacie, en médecine ou en chirurgie dentaire ou d'un diplôme admis comme équivalent du gérant dans le cas ou ce dernier est titulaire d'un de ces diplômes ;
- Les justificatifs de l'expérience d'au moins cinq (5) ans dans la délégation médicale du gérant dans le cas ou ce dernier est un délégué médical de même que la copie légalisée de son diplôme de délégué médical ;
- Les justificatifs de l'expérience minimale de dix (10) ans dans la gestion du médicament du gérant dans le cas ou ce dernier est un professionnel de santé outre un pharmacien, un médecin ou un chirurgien-dentiste.

Fait à	
Date :	
Signature et caché	